

Vos questions / nos réponses

ados qui consomme du cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/11/2012 20:58

Maman de 5 enfants qui sont déjà grands, j'ai un gros souci avec le dernier âgé de presque 18 ans ('début 2013). Il fait un cap patisserie en apprentissage après un bac pro cuisine sur Aix en Provence.

Alerté par son patron j'ai appris qu'il fumait (des cigarettes) et par la suite je me suis rendu compte qu'il consommait aussi du cannabis; un des jeunes apprentis de 19 ans est un gros consommateur et il entraîne mon fils (jeune et avide de nouvelle sensation et de plus seul depuis peu). Ses 3 frères, sa sœur et moi-même essayons par tous les moyens de le raisonner mais rien n'y fait. Il continue de vouer une admiration sans faille à l'autre garçon. De plus, j'ai découvert qu'il mentait, il avait un petit travail dans un restaurant et plus de 1200 euros ont disparu en 2 mois sans que je puisse savoir ce qu'il a fait. Je me sens démunie et impuissante. Depuis toujours je suis anti tabac à 100% ayant vu mon parrain mourir d'un cancer généralisé (54 ans et 37kg!) Personne ne fume dans notre entourage proche.

Mon fils change et emploie des mots (genre de la verte, de la beaux) bref ce n'est plus lui. Ils se donnent un style. Ils ne répondent ni au tel, ni au texto ou pas par syllabe. Je suis très inquiète. Qu'est ce que j'ai raté" avec lui? Je les élève seule depuis un divorce difficile en 2003. merci de votre aide

Mise en ligne le 06/11/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi et votre inquiétude. Tout d'abord, il nous semble important de souligner le fait qu'il soit en apprentissage. Cela est plutôt un point positif. Vous dites que votre fils fume car il serait entraîné ou subirait l'influence d'un autre apprenti. Il est difficile d'affirmer que c'est à cause de ses fréquentations qu'il fume. Il n'y a que votre fils qui puisse dire pourquoi il fume.

Sachez que beaucoup de jeunes ne veulent pas parler de cannabis avec leurs parents. Votre fils sera bientôt un adulte. Il se trouve dans une période délicate, en pleine puberté, et peut-être, comme beaucoup de jeunes, il ressent lui aussi le besoin de mettre un peu de distance avec vous. Ne vous en offusquez pas et ne culpabilisez pas non plus. Vous n'avez rien raté et vous n'êtes pas responsable du fait qu'il consomme. De plus, et bien que ce produit soit illégal, il est très répandu et accessible. Une grande majorité des jeunes de 16 à 25 ans l'expérimente et en consomme de manière plus ou moins problématique pour ses effets apaisants et déstressant mais aussi pour le côté récréatif, festif et communautaire. Une consommation de drogues n'amène pas forcément à la dépendance.

Essayez de comprendre les raisons qui le lient à ce produit. Lui donner la possibilité de s'exprimer sur les drogues ou sur sa consommation est un bon moyen de prévenir des difficultés psychologiques ou sociales. Garder une qualité d'ouverture dans ces échanges l'aidera à cheminer progressivement.

Pour vous aider à dialoguer avec lui vous pouvez aller à une Consultation Jeunes Consommateurs comme celle indiquée en bas de page. Cette consultation gratuite reçoit les usagers mais aussi leur entourage et notamment les parents. Vous pouvez donc y aller indépendamment de votre fils afin d'y trouver une aide, une écoute, un soutien. Cela vous permettra de voir avec l'aide d'un professionnel spécialisé dans ce type de problèmes comment aborder avec votre fils ce sujet délicat et ce que signifie cette consommation de cannabis.

Nous attirons votre attention sur le fait que le plus important est de ne pas rompre le dialogue avec lui.

Pour vous soutenir et vous aider à refléchir au dialogue avec votre fils, vous pouvez aussi joindre l'un de nos écoutant au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7 et de 8h à 2h)

Bien Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Point Virgule

74 cours de la Libération
38100 GRENOBLE

Tél : 04 76 17 21 21

Site web : www.codase.org/csapa/

Secrétariat : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; jeudi de 14h à 18h ; vendredi de 9h à 12h (possibilité de laisser un message sur le répondeur afin d'être rappelé)

Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 9h à 10h30 et de 14h à 18h30 ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Consultat° jeunes consommateurs : Pour les 12 à 25 ans, places également disponibles sur Voiron mais nécessitant un déplacement

Voir la fiche détaillée